

Communiqué de Presse

Télémédecine en Sud Avesnois : premiers patients à partir du 4 octobre 2016 !

Remise de tablettes numériques aux infirmiers et infirmières du Pôle de Santé et signature de la convention entre l'Association du Pôle de Santé Sud Avesnois et le Centre Hospitalier Sambre Avesnois le mercredi 14 septembre 2016, au PIDE de Fournies.

L'opération de déploiement de la télémedecine en Sud Avesnois franchit une nouvelle étape. Les premiers patients seront pris en charge à partir du 4 octobre 2016. Pour cela, le Docteur Yves DUBUISSEZ, Président de l'APSSA et Madame Marie-Pierre BONGIOVANNI, Directrice du CHSA, signeront la convention permettant le lancement effectif de la télé-expertise « Plaies Chroniques » sur le territoire Sud Avesnois, en présence de Jean-Luc PERAT, Président de la CCSA. A cette occasion, les infirmiers et infirmières du Pôle de Santé recevront les tablettes, permettant la prise de vue sécurisée au domicile du patient ou au cabinet, pour que le médecin généraliste du patient, avec son accord, réalise la consultation de télé-expertise auprès du Centre Hospitalier Sambre Avesnois.

Après avoir rempli les démarches administratives et techniques requises, les professionnels de santé de ce territoire rural de 28 000 habitants bénéficient d'une technologie de pointe pour consulter des spécialistes à distance, sans déplacer le patient. Le 5 avril dernier, le premier contrat de Télémedecine en zone rurale de la grande région des Hauts de France a été signé dans le Sud Avesnois avec l'ARS. Après avis favorable du Conseil de l'Ordre du Nord des Médecins, médecins généralistes et infirmiers libéraux ont été formés en juin à l'utilisation de la "plate-forme WebDCR". Dispositif qui leur permettra d'adresser leurs demandes de télé-expertise aux experts du Centre Hospitalier Sambre Avesnois. Parallèlement les experts du CH de Maubeuge ont bénéficié eux aussi d'une formation quant à la formulation de leurs réponses et comptes-rendus.



Dans cet environnement, en complément et en lien avec la "plate-forme WebDCR", des **tablettes numériques vont être mises à disposition des infirmiers et infirmières du Pôle de Santé Sud Avesnois**. L'évolution des plaies sera photographiée à l'aide de ces tablettes et servira à constituer le dossier de demande de télé-expertise. **Les premiers patients pourront en bénéficier dès le 4 octobre prochain.**



Sous l'égide de l'Association du Pôle de Santé Sud Avesnois, présidée par le Dr Yves DUBUISSEZ, c'est le Dr Christophe DE SA qui a eu la charge, avec près de 50 professionnels de santé libéraux (*médecins généralistes, paramédicaux et pharmaciens*) de l'élaboration du **projet télé-expertise pour la prise en charge des plaies chroniques et/ou complexes au domicile** (ex. ulcères, escarres, pied diabétique,...) grâce notamment au partenariat du Docteur Carole DEWITTE et des spécialistes du Centre Hospitalier Sambre Avesnois, dirigé par Mme Marie-Pierre BONGIOVANNI-VERGEZ. A terme, d'autres usages de télémedecine seront développés sur le territoire.

Labélisée au niveau national dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale et financée par l'Europe et l'Etat via les Fonds FEDER, le Département du Nord et la Communauté de Communes Sud Avesnois, la mise en place de la Télémedecine dans le Sud Avesnois est emblématique de la politique d'accès aux soins en zone rurale, portée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts de France. Présidée par Jean-Luc PERAT, la Communauté de Communes du Sud Avesnois soutient cette dynamique territoriale forte pour préserver l'accès aux soins de premier recours et concourt au financement de cette opération.

Prochain rendez-vous :

Installation des équipements de télémedecine dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires d'Anor, de Fournies et de Trélon pour leur ouverture au dernier trimestre 2016.

Partenaires financiers



CCSA / Fonds propres et emprunts

Contacts

ARS : Hélène TOUSSAINT, Directrice territoriale du Nord de l'ARS.

Elus : Jean-Luc PERAT, Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois et Maire d'Anor, Mickaël HIRIAUX, Vice-président de la CCSA, Conseiller Départemental et Maire de Fournies et François LOUVEGNIES Vice-président de la CCSA et Maire de Trélon.

Médecins libéraux de santé : Dr Yves DUBUISSEZ, Président de l'Association du Pôle de Santé Sud-Avesnois, Dr Françoise VERBEKE, Dr Jean-Michel COLLERY, Dr Christophe DE SA et Dr Véronique MASTRINI, Dr Emilie CATTRY et l'ensemble des professionnels de santé du territoire.

Ingénierie et prestataire : Séverine LHOMME, ingénierie en ingénierie de santé, Cabinet Méthodes et Médiation, Lille, Matthieu MEREAU, médecin de santé publique, Cabinet Méthodes et Médiation, Lille - Christian GOURDIN, Inovelan, Saint André-lez-Lille, Denis VALENDUC, Inovelan, Saint André-lez-Lille

Technicien en charge du projet pour la CCSA : Samuel PECQUERIE - DGS Ville d'Anor 06.73.84.21.84 ou 03.27.59.51.11. samuel.pecquerie@ville-anor.fr